NEUILLY EN VEXIN

2022

En quelques mots...

Chères Néoviciennes, chers Néoviciens,

Il est bon parfois de regarder dans le rétroviseur pour voir le chemin déjà parcouru, pour mieux envisager les nouveaux projets. Cette rétrospective est pour moi le moment de dresser un bilan à mi-mandat de ce que nous avons pu déjà réaliser pour notre village. Je vous présente ici un résumé illustré de ces derniers mois et de ce qui vous attend.

Sachez que le projet d'assainissement collectif va voir le jour, il est pour moi important de partager avec vous cette grande nouvelle. Un projet attendu depuis plus de 20 ans, je remercie à nouveau Benoit Coquillard 1er adjoint, pour son aide et ses encouragements pour faire aboutir ce dossier compliqué.

J'ai le plaisir aussi de vous annoncer l'accord de subvention de 50 000 € de la part de l'ANS (agence nationale du sport) pour la réalisation d'un city stade en lieu et place du terrain de tennis. Il comblera nos jeunes. Ils pourront pratiquer leurs sports favoris tels que le football, le basketball ou le handball. À côté du stade, 2 nouveaux jeux pour les plus jeunes, une balançoire et un jeu hélice, prendront place.
Un ancien chemin a retrouvé son tracé pour faciliter le tour de village, la sente du cul de sac.

Par la création d'un foyer rural j'ai souhaité redynamiser le village. Nous pouvons nous féliciter qu'après quelques mois d'existence, ce soit déjà un grand succès. Je souhaite tous mes vœux de réussite à l'équipe de Vincent. N'hésitez pas à les rejoindre, nous avons besoin de vous tous.

Je vous souhaite une bonne lecture et du plaisir à voir ou revoir les évènements de l'année écoulée.

Votre dévoué,

Jérôme OLIVIER
Maire de Neuilly en Vexin

Le 11 Novembre

Il y a 104 ans l'armistice était signé mettant fin à 4 années de guerre terrible. Restons reconnaissants pour nos soldats morts pour la patrie. Cérémonie conclue par un pot de l'amitié dans la salle des fêtes.

Noël des enfants

La nouvelle secrétaire

Estelle nous a rejoint au poste de secrétaire de mairie le 4 septembre dernier.
Nous remercions Olivia de nous avoir accompagné tout au long de l'année 2022 à ce poste.

Réunion avec le SIARP

À la demande de M. Olivier, le maire, il a été organisé une réunion entre les représentants du SIARP, le département, la CCVC et la commune. Cette réunion avait pour objectif de permettre l'avancement significatif de notre projet d'assainissement sur notre commune et de trouver un accord sur le point du réseau d'eau pluviale situé dans la grande rue.
Suite à ces échanges le SIARP a retravaillé son projet afin d'éviter à la commune les frais de dévoiement du réseau d'eau pluvial. La commune a ainsi évité plus de 300 000 euros de côuts à ses administrés. Le démarrage des travaux est prévu au 4ème trimestre 2023.

Vœux du Maire

Lors d'un discours M. le Maire a rappelé les actions menées lors de cette année 2022 et a présenté les projets à venir pour 2023.
Les habitants venus nombreux ont pu apprécier ce moment de convivialité et de partage autour d'un buffet.

Rénovation des allées du cimetière

Réalisation des travaux de rénovation des allées du cimetière pour un coût total de 26 500 euros. Nous remercions vivement le département qui a participé à hauteur de 30% des travaux.
Travaux réalisés par la société « Au monde vert » de Neuilly en Vexin.

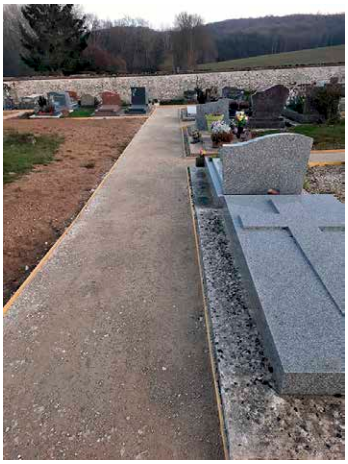

Repas des anciens

Rénovation du monument aux morts

La vie est faite de rencontre et celle de notre 1er adjoint avec monsieur Robert, président du comité de Bessancourt pour le souvenir français, en est une jolie preuve.
En effet, la rénovation du monument aux morts et d'une stèle quelques semaines plus tard par M. Robert, en personne, n'en est que plus remarquable.
Un grand merci à M. Robert et à Benoit. Coût de l'opération une participation de la mairie aux œuvres du souvenir français pour 100 €.

Les Premiers Lauréats du bac récompensés par la Commune

Nathan notre bachelier recevant sa récompense des mains de M. Le Maire.

Journée citoyenne avec fleurs offertes

Suite du projet d'embellissement, la mairie a organisé une matinée citoyenne en collaboration avec le foyer rural. Les fleurs ont été distribuées par notre prestataire de l'entretien des espaces verts, les jardins sereins.

Création de l'arrêt aux livres

À l'initiative d'habitants avec le soutien du foyer rural et de la mairie - merci à Noël et Georges.

Nettoyage de l'église

Travail solidaire et collaboratif pendant 2 jours.

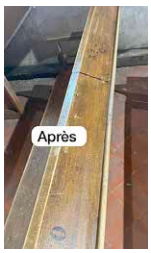

Création du foyer rural

La commune a décidé en début d'année de créer un foyer rural pour Neuilly. Nous remercions les nombreux bénévoles qui ont répondus à l'appel et qui se sont très vite investis à sa mise en place.
Présentation du bureau du Foyer rural : Vincent Trognon, président, Daniel Marinho, Vice Président, Stéphanie Cochet, trésorière, Stéphane Lodes, vice trésorier, Noémie Lodes, secrétaire, Angélique Neu, vice secrétaire et Laurence Rochas, conseillère municipale.

Visite de M. le Sénateur Alain Richard

Un moment d'écoute et d'échange avec notre sénateur sur les problématiques de nos villages ruraux.
M. Richard nous a présenté son projet de loi sur une meilleure reconnaissance du travail de secrétaire de mairie, personne si importante pour la vie d'une commune et d'une précieuse aide pour son conseil municipal.
M. Olivier et son premier adjoint M. Coquillard, ont profité de la présence du sénateur pour lui demander son soutien au projet de la future antenne relais. Construction complexe dans notre commune, qui se trouve être un site classé.
Il nous a confirmé son soutien par courrier pour défendre le dossier auprès du ministre lorsque le permis de construire sera déposé... Affaire à suivre...

Concrétisation de la rénovation de l'appartement de la Mairie

La rénovation de l'appartement de la mairie est terminée !
Après 6 mois de travaux nos locataires ont pu prendre place dans les lieux.
Un chantier qui s'élève à plus de 100 000 €. Ces travaux n'auraient pas pu se réaliser sans les subventions de la région et du département à hauteur de 70%.
Nous remercions les sociétés Legal, les menuiseries du vexin (Us) et la société DCA (neuilly en Vexin) pour leur travail de qualité.

Obtention d'une subvention supplémentaire de plus de 32 000 € auprès du département et de la région.

Plantation au cimetière de rosiers

Dans un projet d'embellissement du village qui prendra son temps au fil des saisons et des années, la commune a fait planter des rosiers le long du mur du cimetière et à l'intérieur de la cour de la mairie.

Réhabilitation du cul de sac

Financé à 70% par le PNR

Ephéméride

Naissances

Gabriel KULPA, né 14 décembre 2022,

Alexandre BOURLIER, né le 29 décembre 2022

Elyne DELBEE, née le 12 juillet 2023

Nouveaux arrivants

2022

M. et Mme **PISTRE**, M. **CAROCA** et Mme **DELERIS**, M. et Mme **MARCHAND**, M. et Mme **GRASSWILL**, M. **BEILLARD** et Mme **MAGALHAES**

2023

M. et Mme **GUETATI**, M. et Mme **GAVORY**, M. et Mme **BOURLIER**, M. et Mme **DAUCHELLE**

Décés

Nicole ESCUDIE, 30 Septembre 2022

Franck MILLET, 11 mars 2023

Mariages

03 juin 2023,
Pascal COCHET et **Stéphanie HUTTEAU**

24 juin 2023,
Daniel et **Cristina DA COSTA**

Création d'un multi stade en lieu et place du tennis

Financé à 80% par l'ANS

Ajout de jeux pour les enfants

Deux nouveaux éléments viendront agrémenter l'aire de jeux, une balançoire et un jeu hélice.

Antenne relais projet

Informations pratiques

Ouverture de la mairie au Public :

- Lundi : **de 10h à 12h30** ;
- Mardi : **de 17h à 19h** (en présence du Maire à partir de 18h) ;
- Jeudi : **de 13h30 à 15h.**

Tous les premiers samedi du mois, le Conseil municipal vous accueille en mairie : **de 10 h à 12 h**

En dehors de ces plages horaires, **vous pouvez contacter le secrétariat, par téléphone ou par courriel** :

- Lundi et jeudi : **de 9h à 16h** ;
- Mardi : **à partir de 13h.**

Tél. : 01 30 39 73 08
Email : mairie.neuilly-en-vexin@wanadoo.fr

Le Maire **Olivier Jérôme** (06 60 17 18 50),
Benoit Coquillard (1er adjoint)

Les membres du conseil Municipal : **Philippe Capron, Antonio Da Costa, Martine Gerber, Marion Liparoti, Snezana Malbranque, Frédéric Marchand, Laurence Rochas**

Création et réalisation : Valère Specque 06 51 10 79 70